



Communiqué des Maisons familiales rurales du 2 septembre 2013

La rentrée dans les Maisons familiales rurales

1. De bons résultats aux examens

Les résultats aux examens de la session 2013 sont en progression par rapport à l'an dernier et confirment la qualité de l'enseignement délivré dans les Maisons familiales rurales (MFR).

Trois chiffres sont à retenir :

- Pour les MFR, dans les formations scolaires (CAPA, Bac pro, Bac techno, BTSA) de **l'enseignement agricole** le taux de réussite global est de **87,8%** (taux de réussite au ministère de l'agriculture : 84,2% pour tout l'enseignement agricole confondu, public-privé-MFR).

- Le taux de réussite au **Diplôme national du Brevet (DNB)** pour les élèves des 3^e en MFR est équivalent à l'an dernier : **83%** (selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Education nationale, le taux de réussite est de 74,2 % pour la série professionnelle).

- Les taux de réussite aux examens des formations par apprentissage de l'Education nationale sont également très bons en MFR, **85% au Bac pro par exemple** (selon les chiffres du ministère de l'Education nationale, le taux de réussite au Bac pro est de 78,5%) et **75% en BTS**.

2. Des effectifs en légère progression

Les effectifs des MFR en formation initiale au ministère de l'Agriculture devraient être en légère progression, autour de **51 000 élèves** (50 583 élèves sans la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie en 2012/2013).

La rénovation de la voie professionnelle transforme le paysage des Maisons familiales rurales : les niveaux Bac représentent désormais plus de 50% de l'effectif des MFR.

En cycle bac pro, les données sont contrastées : le secteur de la production se maintient. Par contre les effectifs dans les services semblent enregistrer une légère érosion en première année et augmenter fortement en terminale en raison du double flux (élèves de BEPA poursuivant en Bac pro).

3. Refondation de l'Ecole et projet de l'Enseignement agricole : les MFR approuvent la démarche mais attendent toujours des actes concrets

Les Maisons familiales rurales ont pris une part active aux consultations organisées dans le cadre de la Refondation de l'Ecole lancée par Vincent Peillon, ministre de l'Education nationale, et du nouveau projet de l'enseignement agricole de la future loi d'avenir de l'agriculture voulue par Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Où en est-on aujourd'hui ? **Quelles seront les orientations prises pour relever les défis de demain pointés par Henri Nallet ⁽¹⁾, chargé de la concertation sur le projet de l'enseignement agricole ?**

Les Maisons familiales constatent que l'enseignement agricole manque cruellement de moyens.

Elles viennent d'accepter, avec beaucoup de responsabilité, de participer à l'effort de rigueur des finances publiques. Leur financement a fait l'objet d'un accord de non évolution pour 4 ans.

Malgré ce contexte, les MFR souhaitent poursuivre la modernisation de leur appareil de formation, **parachever la rénovation de la voie professionnelle et satisfaire aux besoins de qualification et d'insertion des jeunes**. Des ouvertures de classes de Bac pro et BTS seront encore nécessaires pour

concourir à la volonté affichée par le ministre de l'Agriculture d'élever le niveau des apprenants dans une perspective de poursuite dans l'enseignement supérieur.

L'alternance est au cœur des projets de l'État. Le Président de la République s'est largement exprimé dans ce sens : « *L'alternance doit être une solution pour tous les jeunes, quelles que soient les filières (...). Nous devons développer l'alternance sous toutes ses formes.* »⁽²⁾

Les Maisons familiales rurales qui sont des acteurs historiques de la mise en œuvre de la formation alternée dans ce pays sont prêtes à apporter plus largement encore leur contribution à cet enjeu majeur.

4. De fortes attentes sur l'apprentissage

Les Maisons familiales rurales sont particulièrement attentives aux projets du gouvernement sur l'apprentissage et aux consultations conduites sur ce sujet par Michel Sapin, ministre du Travail.

Elles sont prêtes à s'associer à ces réflexions, à faire partager leurs expériences en la matière et à faire des **propositions** sur les sujets suivants : nouveaux dispositifs préparatoires à l'apprentissage au sein des CFA pour préparer les jeunes à la signature des contrats et lutter contre les ruptures, formation des formateurs de CFA à la pédagogie de l'alternance, individualisation des parcours et mixité des statuts au sein des groupes en formation (apprentissage, scolaire, contrat de professionnalisation), entrée en apprentissage tout au long de l'année, encouragement de l'apprentissage dans le secteur public, incitation à la mobilité internationale, régulation du montant de la taxe d'apprentissage par apprenti, simplification des règles de répartition de la taxe d'apprentissage, réflexion sur les ressources des CFA non adossés à une branche professionnelle ou une chambre consulaire...

5. Un réseau associatif en mouvement

Au-delà des nombreuses contraintes actuelles, les Maisons familiales rurales poursuivent avec **sérénité** leurs actions en faveur de la jeunesse et des territoires.

Dans un système d'éducation et de formation aussi ouvert que celui des MFR, l'objectif est de mobiliser toutes les énergies pour œuvrer ensemble afin de **favoriser l'évolution et la réussite de chacun et du plus grand nombre**. Tout le monde est concerné, les parents, les maîtres de stage et d'apprentissage, les anciens élèves, les élus des territoires, les salariés réunis au sein d'une association familiale vivante où se vit une communauté de rencontre et une dynamique de projets.

Pour travailler dans ce sens, deux jours de travaux sont prévus à l'automne, au Corum à Montpellier, **lors d'un grand rassemblement sur la vie associative avec plus de 2 000 adhérents et responsables des associations : 1 500 familles impliquées, parents de jeunes en MFR, et 500 directeurs.**

(1) Henri Nallet, ancien ministre de l'Agriculture, président de l'Observatoire national de l'enseignement agricole.

(2) François Hollande, discours de Blois, 4 mars 2013.

Information complémentaire : Patrick GUES (responsable communication UNMFREO)

Tél. : 01.44.91.86.86 - patrick.gues@mfr.asso.fr

Web : www.mfr.fr - Blogs : <http://reussiraurement.wordpress.com> et <http://patrickgues.wordpress.com/>



Présentation simplifiée des Maisons familiales rurales « Réussir autrement sa formation »

Chaque Maison familiale est un établissement scolaire qui propose des formations par alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4^e, 3^e, CAP, Bac professionnel ou technologique, BTS...). Les jeunes ou les adultes présents dans les Maisons familiales rurales sont soit des **élèves sous statut scolaire** dépendant du ministère de l'Agriculture (**51 000**), soit des **apprentis** principalement dans des formations de l'Éducation nationale (**12 000**) ou soit encore des **stagiaires de la formation professionnelle continue** (**13 000**).

Les Maisons familiales rurales se caractérisent par leur pédagogie originale et leur approche éducative singulière. Elles associent la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs...

Chaque établissement est sous la responsabilité d'une association dont les membres sont les parents qui ont inscrit leurs enfants à la Maison familiale mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Dans une Maison familiale rurale, on recense, en moyenne, 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance – une partie des élèves sont en entreprise pendant que les autres sont à l'école) et 17 salariés. L'établissement compte environ 75 places en internat où l'accompagnement éducatif est important. Les élèves sont suivis par des formateurs (des moniteurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage...

Le mouvement des Maisons familiales rurales (MFR) en France regroupe **506 associations** réparties de la façon suivante : **436 associations locales, établissements de formation professionnelle, et 70 associations de fédératives** : fédérations départementales et régionales, comités territoriaux pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française et une Union nationale.

Il existe également des Maisons familiales rurales dans plus de **30 pays à travers le monde**.

L'Union nationale française des MFR coordonne les activités du mouvement. Elle a pour objectifs de :

- garantir l'authenticité associative et éducative des MFR,
- impliquer chacune des associations dans l'élaboration du projet du mouvement,
- impulser une politique générale de création de nouvelles associations et d'ouverture de formations,
 - proposer une stratégie d'actions pour faire prendre en compte le point de vue des MFR,
 - représenter le mouvement auprès de différentes instances et administrations,
 - développer des actions de coopération internationale.

L'Union nationale des Maisons familiales est membre, entre autres, de l'**UNAF**, du groupe **Monde Rural**, du **CFSI**, de l'**AFDI**, de **Coordination SUD**...

Pour toute information complémentaire, consulter le site www.mfr.fr

Blog des MFR : <http://reussiraument.wordpress.com/>

Blog sur la formation en alternance : <http://patrickgues.wordpress.com/>